

### Contexte national : la France face à la crise de la Covid-19

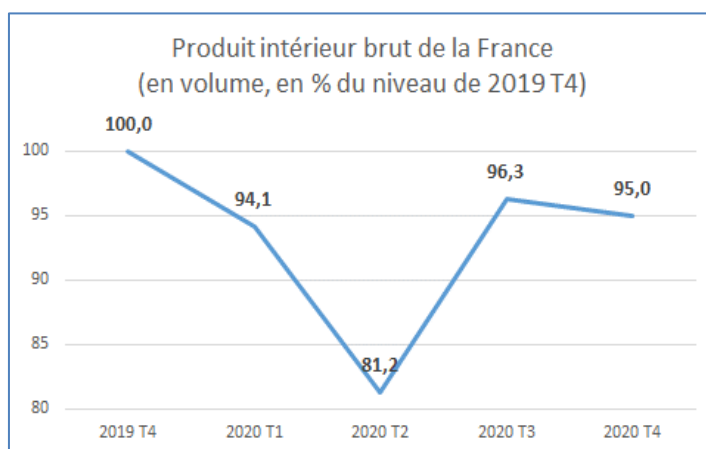
**La pandémie de Covid-19 s'est accompagnée d'une crise économique d'une ampleur considérable.** Les mesures sanitaires mises en œuvre pour lutter contre la propagation du virus ont pesé sur l'activité mondiale, qui a reculé de 3,5% sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport à 2019 selon le FMI. Le PIB de la zone euro a enregistré un repli plus prononcé encore, de 6,8%.

En France, le premier confinement, du 17 mars au 10 mai, a engendré une baisse brutale de l'activité. Le PIB a ainsi chuté de 5,9% au premier trimestre, puis de 13,7% au deuxième trimestre. Après avoir rebondi de 18,5% au troisième trimestre, le PIB a de nouveau chuté au quatrième trimestre sous l'effet du second confinement (du 30 octobre au 15 décembre), mais de manière plus contenue (-1,3%). Ainsi, au dernier trimestre de 2020, le PIB s'est établi 5,0% sous son niveau du dernier trimestre de 2019. Selon le point de conjoncture publié par la Banque de France, **la quasi-totalité des secteurs de l'économie ont été touchés, mais de manière inégale.** L'industrie et le bâtiment ont surtout vu leur activité chuter lors du premier confinement, même si certains secteurs, tels que l'automobile ou plus encore l'aéronautique et les autres transports, présentaient toujours des niveaux d'activité très dégradés fin 2020. Les commerces et les services à la personne (notamment l'hôtellerie, la restauration et les activités culturelles et de loisir) ont été particulièrement touchés.

Au final, **l'économie française a connu en 2020 sa plus forte récession depuis la seconde guerre mondiale, avec une chute du PIB de 8,3% sur l'ensemble de l'année. L'inflation a ralenti, avec une croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé passant de 1,2% en 2019 à 0,5% en 2020.**

**Les projections macroéconomiques publiées par la Banque de France en décembre 2020 sont entourées d'une incertitude particulièrement élevée,** dans la mesure où les développements macroéconomiques resteront dépendants de l'évolution des conditions sanitaires. Le scénario central, fondé sur l'hypothèse que l'épidémie ne s'aggraverait pas davantage et que le déploiement généralisé de vaccins ne serait pleinement effectif que vers fin 2021, suppose une croissance du PIB de 5% en 2021, 5% en 2022 et 2% en 2023. Des scénarios alternatifs présentent une croissance du PIB plus élevée (+7% en 2021) ou au contraire plus faible (-1% en 2021) selon les hypothèses retenues pour les conditions sanitaires. Dans le scénario central, le taux de chômage s'accroîtrait en 2021, à 10,7% après 8,5% en 2020, avant de refluer les années suivantes, à 9,5% en 2022 et 8,9% en 2023. L'inflation ne se redresserait que progressivement, avec une hausse de l'indice des prix à la consommation harmonisé de 0,5% en 2021, comme en 2020, puis de 0,8% en 2022 et de 1,0% en 2023.

Dans ce contexte, **l'Eurosystème a continué d'assurer un soutien essentiel à l'économie de la zone euro à travers sa politique monétaire.** Les conditions de financement sont ainsi restées favorables pour les entreprises et les ménages de l'ensemble des pays de la zone.

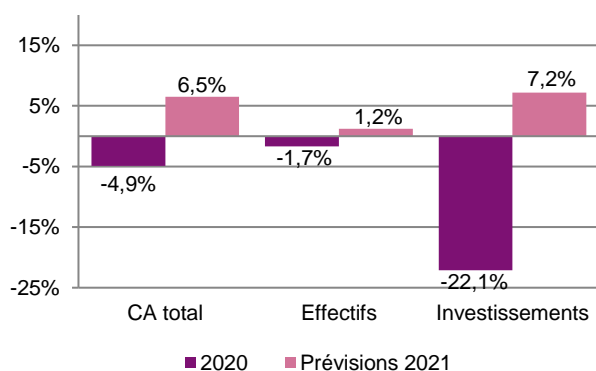


**En 2020**, la crise sanitaire a rendu caduques les prévisions formulées l'an dernier. L'activité en Bretagne s'est **sensiblement repliée**, tant au sein du secteur industriel que dans celui de la construction et, en dépit des mesures de chômage partiel mises en place très rapidement, les effectifs ont été ajustés à la baisse. En dehors des secteurs de la restauration de l'hôtellerie, de l'événementiel et du tourisme historiquement exclus du périmètre de cette étude, les services marchands ont fait preuve de plus de résilience, avec une baisse d'activité plus contenue et surtout, un renforcement des effectifs. Enfin, les dépenses d'investissement sont apparues en nette diminution quel que soit le secteur.

**Pour 2021**, malgré une visibilité toujours réduite, **les chefs d'entreprise tablent sur un rebond de l'activité**. L'industrie bénéficierait d'une croissance plus marquée que dans les services marchands et la construction. Dans tous les secteurs, le redémarrage escompté de la demande, internationale comme intérieure, nécessitera des recrutements et devrait s'accompagner d'une reprise des investissements.

### Industrie

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



En 2020, la baisse du chiffre d'affaires total de l'industrie a été limitée par la bonne performance des industries alimentaires, unique secteur ayant vu son activité se développer.

Le secteur des matériels de transport a connu un repli très prononcé, comme dans une moindre mesure les équipements électriques et les autres produits industriels.

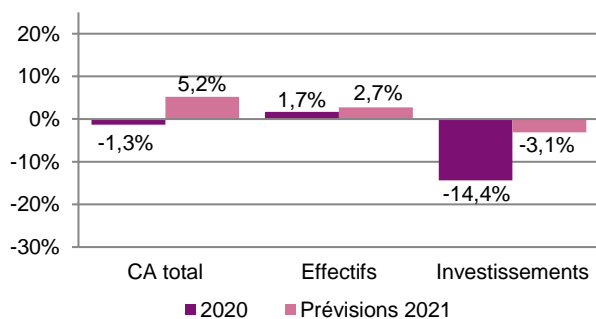
A un an d'écart, et malgré les mesures de chômage partiel mises en place, la variation des effectifs industriels apparaît négative.

De nombreux projets d'investissements ont été reportés, voire abandonnés.

En 2021, dans l'hypothèse où, comme espéré par les industriels, les contraintes sanitaires s'estomperaient, le secteur verrait son chiffre d'affaires se redresser sensiblement et recommencerait à créer des emplois salariés. Ce contexte, plus favorable, serait aussi propice à un redémarrage des investissements.

### Services Marchands

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



En 2020, le chiffre d'affaires des services marchands a légèrement baissé.

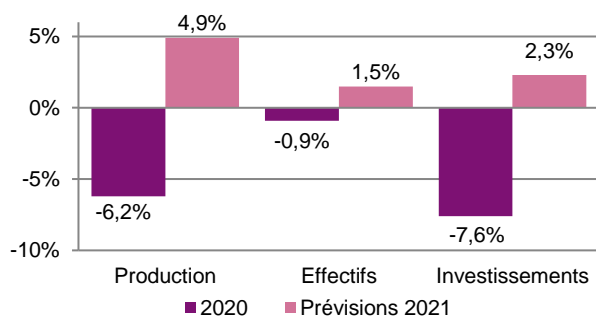
Dans le même temps, les effectifs, dont une partie a bénéficié des mesures de chômage partiel, ont continué de croître, notamment dans le secteur numérique et les sociétés de nettoyage, mais à un rythme global bien inférieur à celui qui avait prévalu en 2019.

Les investissements ont perdu en consistance et cette trajectoire baissière devrait se prolonger cette année.

Toujours abstraction faite des secteurs qui, vraisemblablement, resteront encore fermés une partie de l'année, l'activité repartirait à la hausse en 2021 et induirait un renfort en emplois stables.

### Construction

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Dans la construction, la production a fortement diminué.

Cette chute de l'activité, conséquence de l'arrêt de l'activité lors du premier confinement, a provoqué une légère contraction des effectifs, tendance toutefois largement freinée par les mesures gouvernementales de soutien.

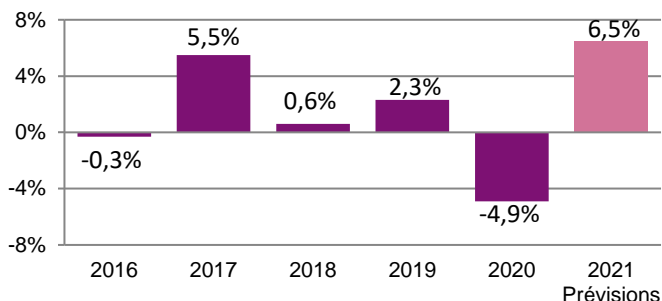
Confrontés à cet environnement incertain, les professionnels ont nettement revu à la baisse leurs dépenses d'investissement.

Pour 2021, les professionnels sont optimistes, sous réserve de possibles nouvelles perturbations d'activité. Ce rebond s'accompagnerait d'une reprise des embauches et des investissements, d'ampleur modérée dans les deux cas.

## CHIFFRE D'AFFAIRES

### Évolution du chiffre d'affaires de l'industrie depuis 2016 et prévision 2021.

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



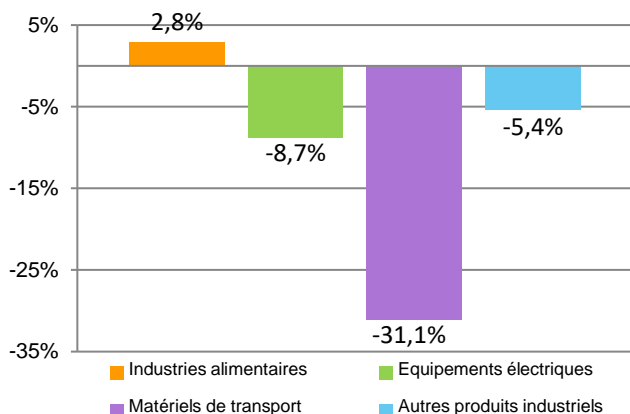
Le chiffre d'affaires global de l'industrie a enregistré une baisse significative de près de 5,0 % en 2020.

Seules les industries alimentaires ont connu une croissance de leur activité très proche de leurs prévisions.

Pour 2021, les chefs d'entreprise restent optimistes, le chiffre d'affaires global prévu serait en hausse sensible par rapport à 2020.

### Évolution du chiffre d'affaires 2020 par secteurs

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)

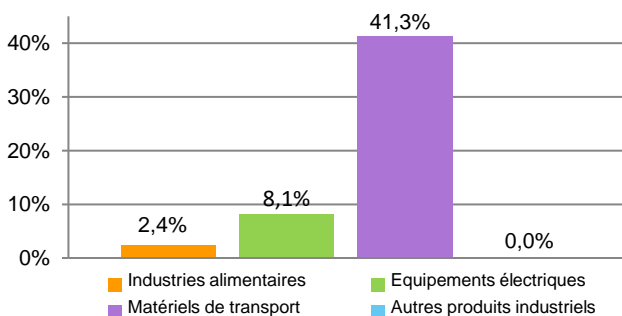


Si l'on excepte le secteur de l'industrie agroalimentaire sur lequel les restrictions sanitaires n'ont que peu d'impact, tous les autres ont été affectés, dans des proportions toutefois différentes.

Le chiffre d'affaires des matériels de transport est en net recul sous l'effet des restrictions de circulation qui ont retardé le renouvellement du parc automobile et les activités de loisir/tourisme. Ainsi l'industrie automobile accuse un affaissement de 35% et la construction navale de 22%.

### Prévision du chiffre d'affaires 2021 par secteur

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Les chefs d'entreprise anticipent globalement un rebond de l'activité qui rattraperait la perte d'activité sur 2020, voire même au-delà, via notamment un redressement dynamique du marché extérieur.

S'agissant de la croissance du chiffre d'affaires dans les industries alimentaires, le rythme qui a prévalu en 2020 devrait se prolonger en 2021.

Dans le secteur des matériels de transport, la contraction des ventes de 2020 serait plus que rattrapée grâce à la construction navale, via la livraison de navires, et à l'industrie automobile qui prévoit une reprise dynamique de son activité en 2021.

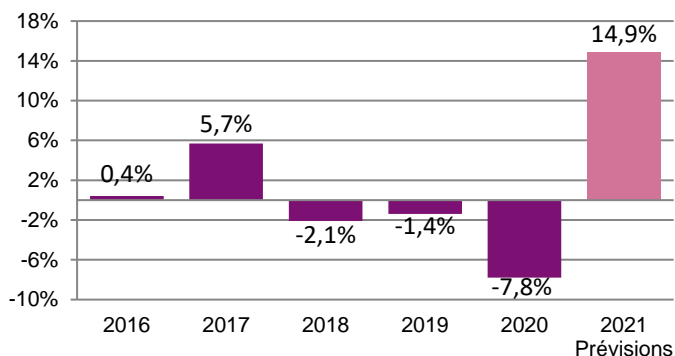
L'ampleur du redressement du secteur des équipements électriques compenserait à peine la baisse enregistrée en 2020.

Enfin, le secteur des autres produits industriels se différencierait avec une stagnation de son chiffre d'affaires global.

## EXPORTATIONS

### Évolution des exportations industrielles depuis 2016 et prévision 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



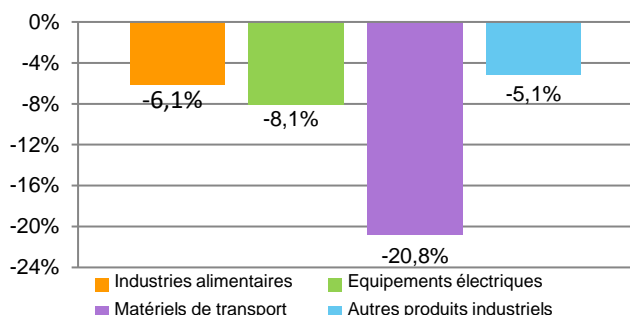
Du fait du caractère international de la crise COVID, la demande mondiale s'est contractée.

Les exportations industrielles ont globalement chuté de près de 8% et tous les secteurs enregistrent un recul marqué.

Pour 2021, tous les secteurs font état d'anticipations positives, voire même très positives et, globalement, ce rebond conséquent compenserait largement le manque à gagner accumulé sur 2020.

### Évolution du chiffre d'affaires à l'exportation par secteur en 2020

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



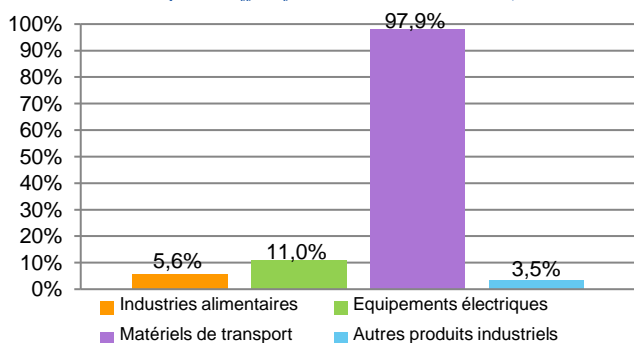
Le secteur des matériels de transport, enregistre la baisse la plus marquée.

Malgré la belle progression des exportations de composants et cartes électroniques et de machines agricoles et forestières, le secteur des équipements électriques et électroniques a également reculé significativement.

Dans un contexte de restrictions des déplacements, l'industrie agroalimentaire a aussi accusé une baisse bien perceptible dans ce domaine mais de façon hétérogène selon les branches d'activité. C'est au sein des produits laitiers et de produits de boulangerie-pâtisseries-pâtes que les livraisons à l'international se sont le plus repliées.

### Prévisions d'évolution du chiffre d'affaires à l'exportation par secteur en 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Pour 2021, les prévisions en matière d'exportations sont bien orientées, les industriels escomptant, une reprise soutenue des échanges internationaux.

Le compartiment des matériels de transports doublerait ses volumes. Celui des équipements électriques enregistrerait une croissance supérieure à 10%.

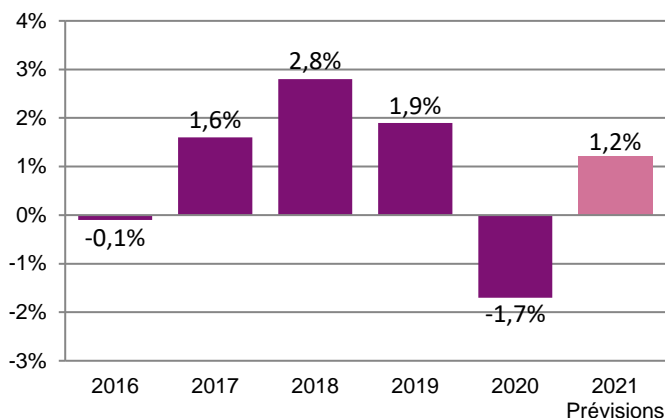
L'industrie agroalimentaire profiterait d'un rebond dynamique des secteurs affectés par l'assèchement de la demande internationale en 2020 : fabrication des produits laitiers et de produits de boulangerie-pâtisseries-pâtes.

Sur le segment des autres produits industriels, le redémarrage serait d'ampleur plus modeste.

## EFFECTIFS

### Évolution des effectifs dans l'industrie depuis 2016 et prévision 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)

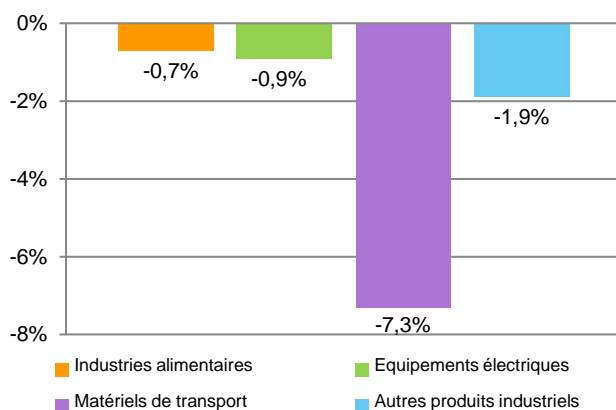


Les effectifs employés dans l'industrie bretonne ont connu une chute d'ampleur limitée grâce aux mesures de chômage partiel. Dans ces conditions, la baisse des effectifs s'explique surtout par un moindre recours à l'intérim, de l'ordre de 9%.

En 2021, les chefs d'entreprise prévoient un rebond mesuré de l'emploi et restent très prudents sur les perspectives d'embauches d'intérimaires.

### Évolution des effectifs par secteur en 2020

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)

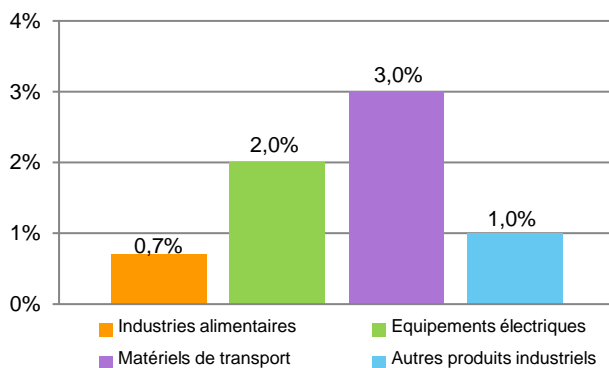


En 2020, la baisse des effectifs a été diffuse à tous les secteurs industriels et finalement assez contenue, à l'exception toutefois du secteur des matériels de transports particulièrement concerné.

Logiquement, ce dernier secteur a fortement réduit sa demande en intérimaires.

### Prévisions d'évolution des effectifs par secteur en 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Les chefs d'entreprise anticipent un rebond de l'emploi en 2021 dans tous les secteurs.

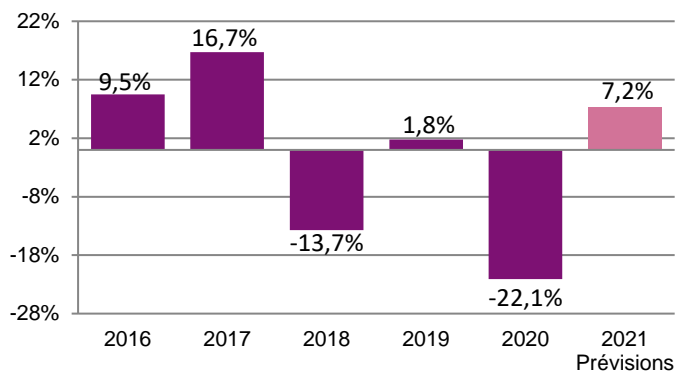
Le secteur des matériels de transport serait le plus dynamique dans ce domaine, y compris en matière de recours à l'intérim.

Dans les autres secteurs, le retour à l'intérim resterait plus limité, dans l'attente d'une meilleure visibilité.

## INVESTISSEMENTS

### Évolution des investissements industriels depuis 2016 et prévision 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



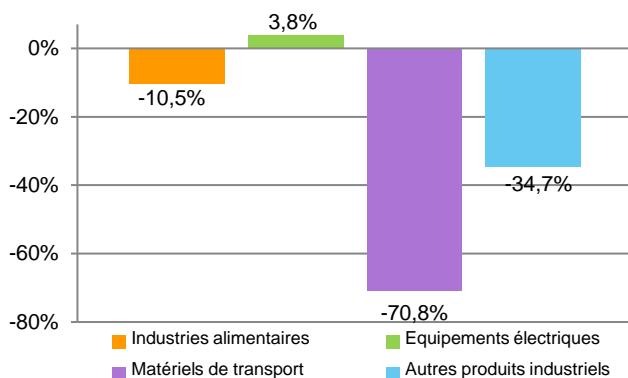
En 2020, le contexte économique extrêmement perturbé, inhérent à la pandémie, a provoqué la suspension d'une part importante des décisions, ce qui s'est traduit par une chute moyenne de plus de 22% de l'investissement dans l'industrie bretonne.

Nonobstant des mesures sanitaires renforcées conditionnées par l'évolution de la pandémie, les perspectives sur 2021, traduisent une trajectoire résolument optimiste.

À noter que les projets qui seraient appelés à se concrétiser concerneraient, pour plus des trois-quarts, la modernisation ou le remplacement d'outils de production déjà existants.

### Évolution des investissements par secteur en 2020

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



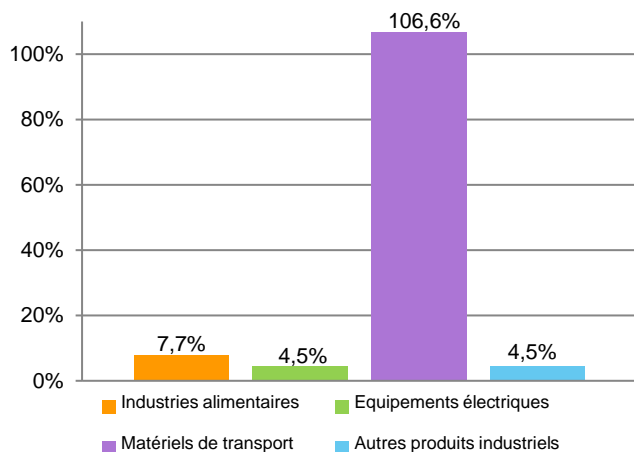
Évoluant au sein d'un environnement très incertain, les industriels, quel que soit le secteur d'appartenance, ont été très nombreux à ralentir leur effort d'investissement.

Seuls les équipements électriques ont échappé à cette règle en présentant un bilan positif dans ce domaine par rapport à l'an dernier.

En revanche, les chefs d'entreprise des matériels de transport, semblent avoir préféré reporter leurs projets d'investissement.

### Prévisions d'évolution des investissements par secteur en 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



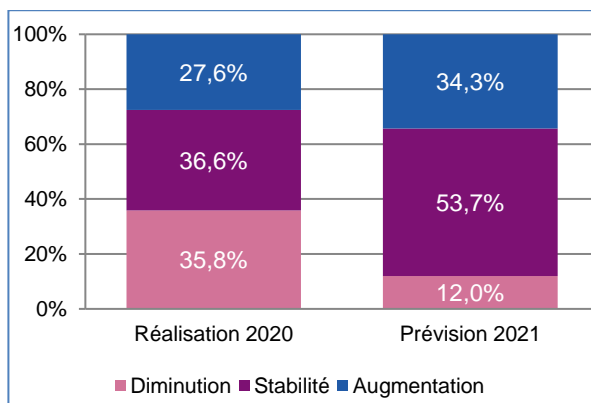
Après la suspension des projets intervenue en 2020, les perspectives de rebond de l'investissement sur 2021 concernent tous les secteurs. Elles apparaissent néanmoins prudentes pour une majorité d'entre eux.

Dans les faits, le segment des matériels de transport connaîtrait un doublement de ses investissements. En son sein, l'industrie navale et le secteur de la construction en seraient les principaux contributeurs.

## RENTABILITÉ D'EXPLOITATION

### Évolution de la rentabilité d'exploitation en 2020 et prévision pour 2021

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



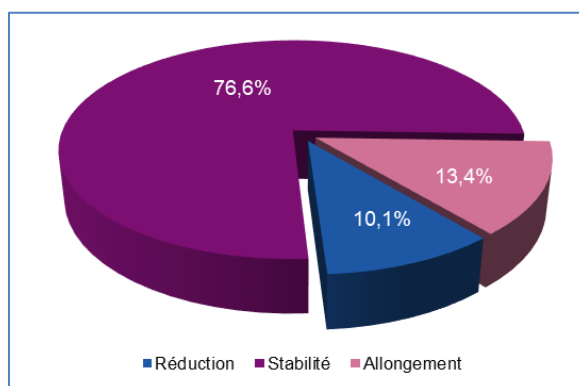
Malgré une année 2020 difficile, près de 28% des entreprises interrogées ont vu leur rentabilité augmenter (contre 33% en 2019) et presque 37% à avoir conservé le même niveau (contre 38% en 2019). Les industries agroalimentaires ont enregistré des progrès plus marqués en matière de rentabilité.

Les chefs d'entreprise interrogés sont plus optimistes pour 2021 puisqu'ils sont une large majorité à estimer que le niveau moyen de la rentabilité d'exploitation dans l'industrie se stabiliserait et ils sont plus d'un tiers à anticiper une amélioration de leur rentabilité.

## DÉLAIS DE PAIEMENT

### Évolution des délais de paiement en 2020

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)

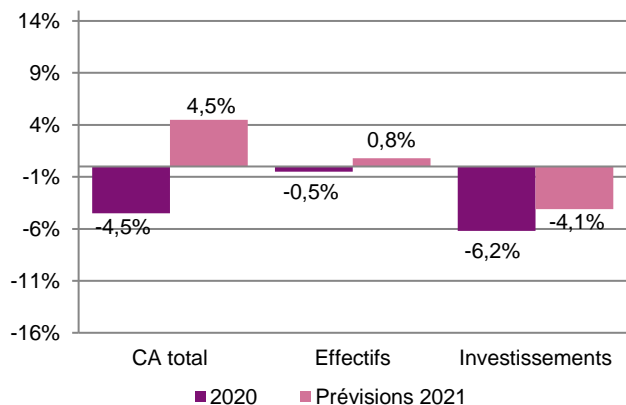


Même si l'on relève un très léger allongement, une majorité importante des industriels interrogés estiment que les délais de paiement n'ont pas varié en 2020. Les industries alimentaires sont le secteur à avoir bénéficié d'un raccourcissement des délais de règlement clients.

## Transports

### Évolution du chiffre d'affaires, des effectifs et des investissements en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Bien que soutenu par l'activité de transport de fret alimentaire, le chiffre d'affaires du secteur s'est contracté assez significativement, notamment à l'export (-13,8%).

Le recours aux emplois intérimaires s'est réduit.

Confrontés à une absence totale de visibilité, nombre de projets d'investissement ont été reportés, voire abandonnés.

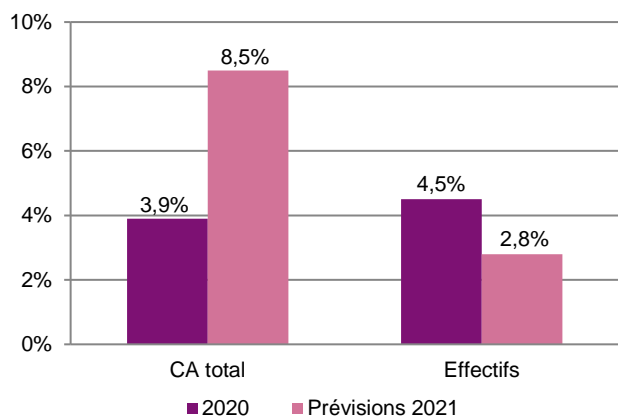
Pour 2021, les professionnels sont optimistes : ils prévoient un rebond du chiffre d'affaires du secteur, lequel s'accompagnerait, d'un léger renforcement de leurs équipes.

Les marges d'exploitation, qui se sont resserrées l'an dernier, regagneraient en consistance.

## Activités informatiques

### Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



L'activité est demeurée dynamique en 2020.

Malgré des difficultés de recrutement toujours très fortes dans ce secteur, les embauches de collaborateurs se sont encore accrues.

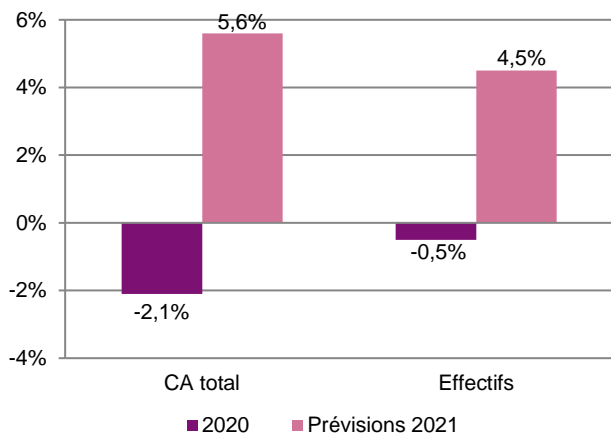
Les besoins de digitalisation au sein des entreprises se sont considérablement amplifiés, dans les secteurs privés comme publics, du fait du développement massif du télétravail et des achats à distance. Ainsi, les professionnels du secteur sont globalement optimistes pour 2021 et anticipent de nouveaux recrutements.



## Ingénierie, études techniques

### Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Le chiffre d'affaires total du secteur s'inscrit en retrait, notamment sur les marchés internationaux.

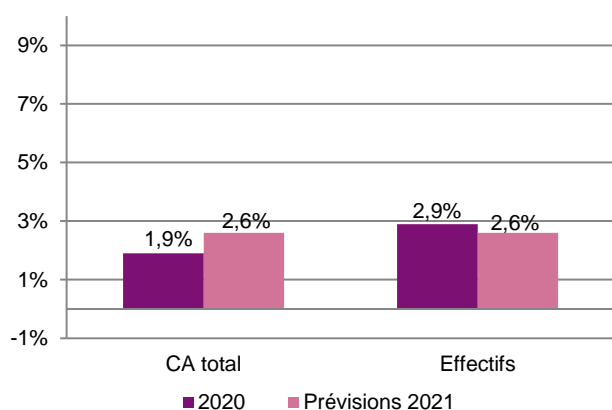
Les recrutements devraient s'accroître en 2021 pour répondre à des plans de charge assez garnis.

Dans l'ensemble, les dirigeants approchés sont optimistes pour 2021 et manifestent l'intention de procéder à de nouveaux recrutements.

## Activités de supports aux entreprises

### Évolution du chiffre d'affaires et des effectifs en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



La croissance de l'activité s'est avérée plus forte que prévue, conséquence directe de la sollicitation importante dont ont fait l'objet les sociétés œuvrant dans le nettoyage des locaux professionnels.

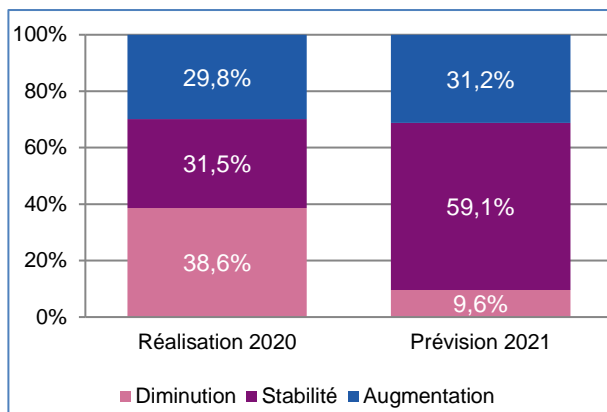
Le renforcement des effectifs s'est poursuivi de façon soutenue et toujours avec une hausse très perceptible du personnel intérimaire.

Dans la continuité d'un exercice 2020 de très bonne facture, les perspectives restent favorables pour 2021, tant en termes de progression d'activité que de recrutements.

## RENTABILITÉ D'EXPLOITATION

### Évolution de la rentabilité d'exploitation en 2020 et prévision pour 2021

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



En 2020, sur l'ensemble des secteurs sous revue, les marges d'exploitation ont évolué de façon dispersée.

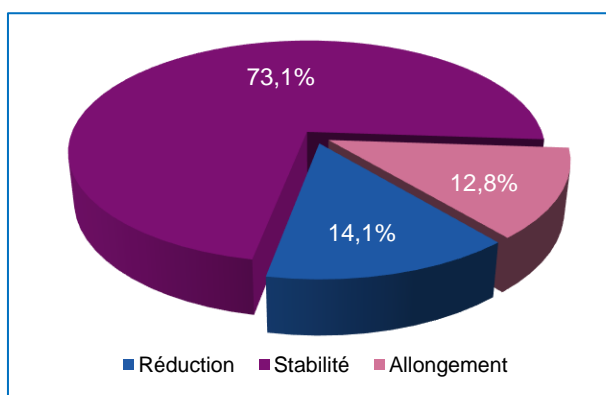
Une progression de la rentabilité dans le nettoyage et les activités informatiques est observée alors que dans le secteur des transports et, de façon plus nette encore, au sein de l'ingénierie technique les marges se sont contractées.

Les chefs d'entreprise interrogés sont plus optimistes pour 2021 puisqu'ils sont désormais une majorité à estimer que leur rentabilité d'exploitation se stabiliserait et que la proportion de ceux qui anticiperaient une nouvelle amélioration augmente.

## DÉLAIS DE PAIEMENT

### Évolution des délais de paiement en 2020

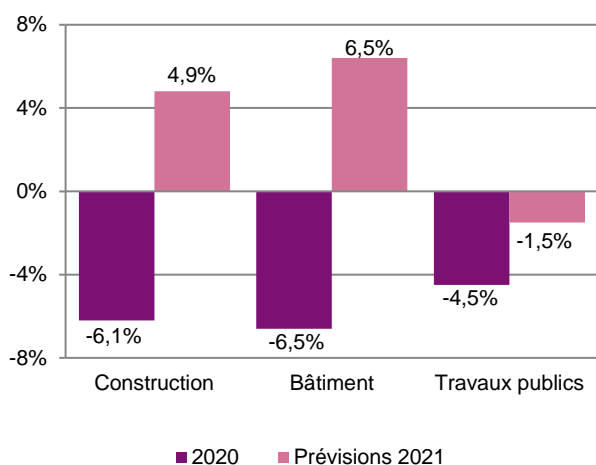
(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



La grande majorité des professionnels estime que, globalement, les délais de paiement se sont stabilisés en 2020. Les activités de nettoyage et les services informatiques qui ont bénéficié d'un bon volant d'activité ont pu obtenir de meilleures conditions de leurs clients.

Évolution de la production dans la construction en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Après plusieurs années de progression soutenue dans la construction, la production a reculé à compter de la mi-mars 2020, époque du 1<sup>er</sup> confinement.

Face à une crise sanitaire sans précédent et afin de protéger les salariés, tous les chantiers ont, en effet, été arrêtés, pendant plusieurs semaines.

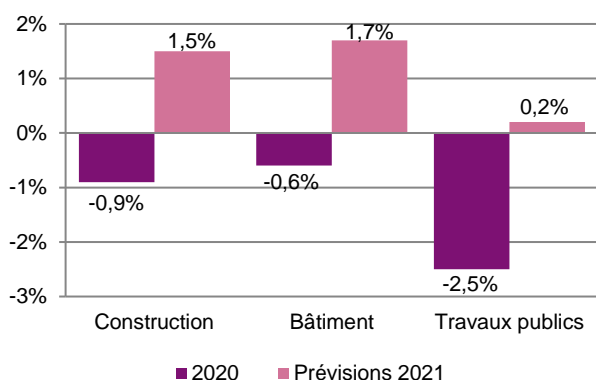
Les marges d'exploitation, qui s'étaient appréciées en 2019, se sont nettement effritées. Dans ce contexte d'activité réduite, les prix des devis ont été légèrement réduits sur l'année 2020.

En 2021, la production se redresserait dans le bâtiment. Le gros œuvre serait le principal contributeur car le second œuvre enregistrerait un rebond de moindre ampleur.

Quant aux travaux publics, l'activité se réduirait encore quelque peu.

Évolution des effectifs dans la construction en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



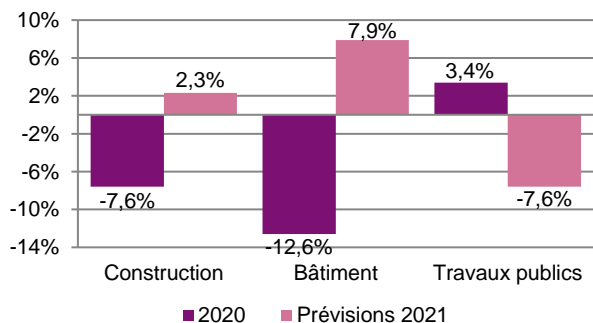
Malgré un recours au chômage partiel pour le personnel permanent, les effectifs totaux se sont légèrement contractés dans le bâtiment et, de manière plus marquée, au sein des travaux publics.

En réalité, dans les toutes branches d'activité, l'ajustement au faible niveau d'activité s'est opéré via la suspension des contrats d'intérim dont nombre d'entre-deux ont été suspendus ou non-renouvelés.

Un rattrapage devrait intervenir en 2021 dans tous les compartiments d'activité; toutefois, dans les travaux publics, cette hausse ne compenserait pas entièrement la réduction intervenue en 2020.

Évolution des investissements dans la construction en 2020 et prévisions 2021

(variation redressée par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



Les investissements se sont contractés sous l'effet d'une visibilité obérée par la crise sanitaire.

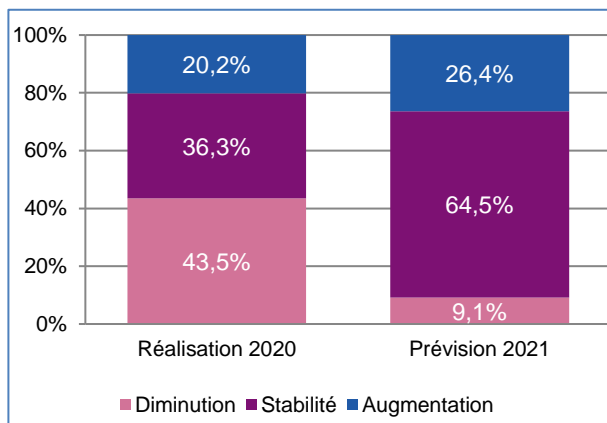
Le recul a été largement diffus puisque les entreprises des travaux publics sont les seules à avoir accru leurs investissements par rapport à 2019.

Hormis pour ce dernier secteur où les investissements reculeraient après plusieurs exercices consécutifs de hausse, les dirigeants de la construction se montrent prudemment optimistes pour 2021.

## RENTABILITÉ D'EXPLOITATION

### Évolution de la rentabilité d'exploitation en 2020 et prévision pour 2021

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



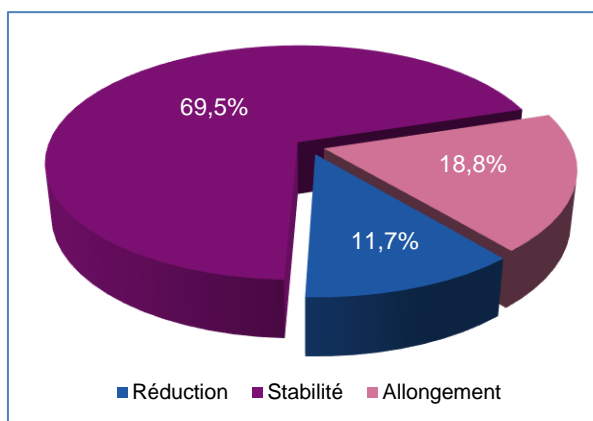
En 2020, dans le secteur de la construction, plus de 43% des entreprises interrogées indiquent avoir connu une contraction de leur rentabilité d'exploitation, tandis que seulement 20% déclarent une croissance de leurs marges.

Les perspectives pour 2021 sont prudentes, dans la mesure où une très large majorité d'entreprises envisage une stagnation de leur rentabilité, et plus d'un quart des sondés anticipe une évolution positive dans ce domaine.

## DÉLAIS DE PAIEMENT

### Évolution des délais de paiement en 2020

(en soldes d'opinion bruts redressés par les effectifs ACOSS - URSSAF 2019)



En 2020, près de 70% des entreprises de la construction n'ont pas constaté d'évolution notable dans les délais de règlement de leurs clients.

Les unités de la Banque de France en Bretagne effectuent chaque année, à partir de la mi-décembre et en janvier de l'année qui suit, une enquête auprès des entreprises industrielles, du bâtiment et des travaux publics et de certains secteurs des services marchands aux entreprises. Cette étude, au travers de l'évolution de leur chiffre d'affaires, de leurs exportations, de leurs effectifs, de leur rentabilité et de leur politique d'investissement, permet de dresser un premier bilan de l'exercice passé sans attendre l'arrêté des comptes et de tracer les perspectives pour l'année en cours. Collectées dès le début de l'année, les données recueillies comportent naturellement une part d'estimation : elles doivent donc être interprétées avec prudence, particulièrement en ce qui concerne les projets d'investissement.

L'échantillon d'entreprises ou d'établissements secondaires est constitué sur la base des seuils minimums de recensement suivants :

- industrie : 40 salariés,
- construction : 10 salariés,
- transports : 20 salariés,
- activités de nettoyage : 20 salariés,
- activités informatiques et ingénierie, analyses techniques : pas de seuil.

Les résultats de cette enquête sont exprimés en données redressées par les effectifs « ACOSS-URSSAF » pour prendre en compte à chaque niveau d'agrégation le poids réel de chaque secteur économique.

**1 136** entreprises ou établissements secondaires ont répondu cette année à notre enquête, représentant près de **128 000 salariés**. Comparée aux chiffres 2019 fournis par «ACOSS-URSSAF», la représentativité globale de cet échantillon, proche de **43 %** des effectifs salariés de la région pour l'ensemble des secteurs considérés (Cf. tableau ci-dessous), apparaît suffisante pour mettre en évidence les principales tendances qui ont caractérisé l'évolution de l'économie régionale en 2020.

### Représentativité

SECTEURS		Effectifs salariés estimés au 31.12.2019 (ACOSS-URSSAF)	Effectifs concernés par l'enquête	Taux de couverture estimé (en pourcentage)
INTITULÉS NA 2008	TERMINOLOGIE utilisée dans l'étude			
<b>INDUSTRIE</b>		<b>148 001</b>	<b>81 570</b>	<b>55,1</b>
- Fabrication de denrées alimentaires et de boissons	- Industries agroalimentaires	60 092	39 456	65,7
- Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et autres machines	- Équipements électriques	18 929	9 123	48,2
- Fabrication de matériels de transport	- Matériels de Transport	12 275	6 285	51,2
- Fabrication d'autres Produits industriels	- Autres produits industriels	56 705	26 706	47,1
<b>SERVICES MARCHANDS</b>		<b>77 746</b>	<b>28 480</b>	<b>36,6</b>
- Transports et entreposage	- Transports	28 919	11 874	41,1
- Informatique et services d'information	- Activités informatiques	19 010	5 576	29,3
- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	- Ingénierie, études techniques	9 086	2 612	28,7
- Activités de services administratifs et de soutien	- Activités de supports aux entreprises	20 731	8 418	40,6
<b>CONSTRUCTION</b>	- Bâtiment et travaux publics	<b>71 678</b>	<b>17 658</b>	<b>24,6</b>
<b>ENSEMBLE.....</b>	.....	<b>297 425</b>	<b>127 708</b>	<b>42,9</b>

Retrouvez LA CONJONCTURE EN RÉGION, TENDANCES RÉGIONALES

sur le site Internet de la Banque de France

[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr) - Rubrique "Statistiques"

Si vous souhaitez être averti de la mise en ligne mensuelle de notre publication par l'envoi d'un message électronique, nous vous remercions de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante :

**0682-EMC-UT@banque-france.fr**

en précisant votre nom, la dénomination et l'adresse de votre entreprise.

« Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L 122-5 2° et 3° a du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de la présente publication sans l'autorisation expresse de la Banque de France ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L 122-10 dudit code. »  
Copyright - Banque de France - 2008 - Tous droits réservés -

- ISSN 2268 - 2937 -